



*Au service
des peuples
et des nations*



LE PNUD APPUIE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 14

GOUVERNANCE DES OCÉANS

United Nations Development Programme



Ce document est soumis à une révision périodique.
Janvier 2016

Si vous souhaitez davantage d'informations, veuillez contacter :
sdgsupport@undp.org

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur la voie de la prospérité mondiale, du bien-être humain et vers une planète saine

Au cours des deux dernières décennies, notre monde a bénéficié d'importantes avancées pour le développement humain. L'extrême pauvreté a considérablement reculé, l'accès à l'enseignement primaire et la situation sanitaire se sont améliorés, des progrès importants ont été enregistrés en ce qui concerne l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes. La poursuite des Objectifs de développement du millénaire est l'un des vecteurs de ce progrès, permettant aux individus dans le monde entier d'améliorer leur vie et leurs perspectives futures. Mais en dépit de ces importantes avancées, l'extrême pauvreté reste un défi prioritaire : plus de 700 millions de personnes dans le monde vivent avec moins de 1,90 dollar US PPP (en parité de pouvoir d'achat) par jour. Les inégalités sont soit en hausse soit trop élevées, en particulier au sein des pays. Le chômage ainsi que les diverses formes d'emploi précaire sont très présents dans de nombreux pays, notamment chez les jeunes. Les modes de consommation et de production non durables exploitent les écosystèmes au-delà de leurs limites, remettant en question leur capacité à assurer des services vitaux à la vie humaine, au développement, et entravant l'auto-régénération écosystémique. Les chocs résultant de l'instabilité macroéconomique, de catastrophes naturelles, de la détérioration de l'environnement et de tensions sociopolitiques ont des répercussions négatives sur la vie de millions d'entre nous. Souvent, ces chocs retardent, voire inversent, le cours des progrès déjà assurés dans la réalisation des objectifs de développement fixés à l'échelle nationale et internationale. La préservation des avancées réalisées et la résolution des défis actuels du développement auxquels est actuellement confronté le monde entier n'interviendront pas en ne prenant que des demi-mesures.

Nous sommes face à un impératif pressant de renforcement du développement durable. Une vision de la voie à adopter est inscrite dans le nouveau programme de développement durable, dont l'objectif est de mettre un terme à la pauvreté, d'encourager la prospérité et le bien-être des peuples tout en sauvegardant l'environnement, d'ici à 2030. En tant qu'organe du développement des Nations Unies, le PNUD a un rôle clé à jouer dans le soutien des pays pour passer de la vision à la réalité : en mettant les pays sur la voie du développement durable, en gérant les risques, en renforçant la résilience et en encourageant prospérité et bien-être.

En prenant appui sur ses principaux points forts - associant un vaste réseau dans plus de 170 pays et territoires, un rôle de coordinateur de premier rang au sein du système des Nations Unies pour le développement et une capacité avérée de soutien aux initiatives de réduction de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion, mais aussi de protection des écosystèmes vitaux -, le PNUD a exposé sa vision dans son Plan stratégique 2014-2017, qui mise sur la réalisation de la prochaine phase clé du développement : aider les pays à simultanément éradiquer la pauvreté et réduire considérablement les inégalités et l'exclusion. Certes ambitieuse, cette vision est cependant réalisable et il est possible d'accomplir des progrès considérables en matière d'éradication de la pauvreté, de réduction des inégalités et de l'exclusion, et de sauvegarde de l'environnement.

Fidèle à cette vision, le PNUD collabore avec le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) au développement d'une stratégie d'appui effectif et cohérent désignée « MAPS » (stratégie d'intégration, d'accélération et d'appui aux politiques) en faveur de la mise en œuvre du nouveau programme de développement durable. La composante Intégration de MAPS tend à susciter une prise de conscience auprès de tous les acteurs concernés, à aider les États et les gouvernements à inscrire le programme aux niveaux national et local et, au final, à l'intégrer dans leurs plans, stratégies et budgets nationaux. La composante Accélération a pour principal but d'aider les gouvernements à accélérer l'avancement de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en fournissant des outils facilitant l'identification des obstacles majeurs à une accélération plus rapide des progrès et permettant de se focaliser sur les objectifs de développement correspondant le mieux au contexte de chaque pays. La composante Appui aux politiques tend à fournir un appui politique coordonné et commun aux pays travaillant à la réalisation de leurs objectifs ODD. Dans cette perspective, le PNUD propose un ensemble intégré de services de soutien aux politiques, en cohérence avec les priorités de ses programmes. Ces services, tels que décrits dans le présent prospectus, couvrent une gamme étendue de domaines : réduction de la pauvreté, croissance inclusive et emploi productif, égalité de genre et autonomisation des femmes, VIH et santé, accès à l'eau et aux systèmes d'assainissement, adaptation au changement climatique, accès à des énergies durables, gestion durable des écosystèmes terrestres, gouvernance des océans et promotion d'un modèle sociétal de paix et d'équité.

Fort de cet ensemble intégré de services d'appui aux politiques, le PNUD est dès aujourd'hui en mesure de soutenir ses pays partenaires dans la mise en œuvre effective du nouveau programme de développement et la concrétisation de la prospérité économique et du bien-être à long terme, autant sur le plan humain qu'environnemental.



GOVERNANCE DES OCÉANS

Pourquoi cela est important ?

Les océans du monde contribuent de façon significative au développement humain, notamment en matière de sécurité alimentaire, de transport, d'approvisionnement en énergie, de tourisme, et aussi en ce qui concerne bon nombre des services écosystémiques les plus essentiels de la planète (cycle du carbone et des éléments nutritifs, régulation du climat, production d'oxygène). **Les océans contribuent à hauteur de près de 3 000 milliards de dollars US par an à l'économie de marché mondiale**, soit à près de 5 % du PIB. La valeur des services non marchands des océans est estimée à près de 63 % de tous les services de ce type fournis par les différents écosystèmes de la planète.

La pêche et l'aquaculture contribuent à hauteur de 100 milliards de dollars US par an et 260 millions d'emplois à l'économie mondiale. Les femmes constituent 47 % de la main-d'œuvre totale dépendant de la pêche de capture commerciale pour ses moyens de subsistance, y compris du secteur post-pêche. Le transport maritime international traite plus de 90 % du commerce mondial. Il représente près de 435 milliards de dollars US par an et 13,5 millions d'emplois. 30 % de l'extraction pétrolière mondiale est aujourd'hui offshore. Estimée à environ 900 milliards de dollars US par an, elle ne fait qu'augmenter. Le tourisme représente 5 % du PIB mondial et près de 6 % de l'ensemble des emplois dans le monde ; le tourisme côtier en est clairement un élément clé, représentant près de 271 milliards de dollars par an selon les estimations.

L'intégrité de ces valeurs et services clés liés aux océans est véritablement menacée du fait des nombreux **manquements au niveau des politiques de gestion des océans et des pratiques commerciales conduisant à la surexploitation de la pêche, à la pollution (en particulier par les éléments nutritifs et les plastiques), l'introduction d'espèces envahissantes, la destruction des habitats et l'acidification des océans**. 80 % des stocks de poissons mondiaux sont complètement exploités, surexploités ou se sont effondrés. Les déversements d'éléments nutritifs dans les océans ont triplé depuis l'ère préindustrielle, conduisant à une croissance géométrique des zones côtières hypoxiques, aujourd'hui au nombre de plus de 500. La croissance rapide de l'industrie du transport maritime en tant que moyen de transport de plus de 90 % des biens et des marchandises internationales a débouché sur une véritable explosion des espèces aquatiques introduites, provenant au départ des eaux

des ballasts et des coques des navires. 20 % des récifs de coraux du globe ont déjà disparu et 20 % d'entre eux ont d'ores et déjà été dégradés. Les mangroves se sont réduites de 30 à 50 % par rapport à leur couverture originale et 29 % des habitats des herbiers marins ont disparu depuis la fin des années 1800. On estime que 10 à 20 millions de tonnes de la production annuelle de matières plastiques de 300 millions de tonnes pénètrent dans les océans et endommagent les espèces et les écosystèmes. Enfin, du fait des émissions humaines de CO₂, les océans s'acidifient rapidement - sans doute beaucoup plus vite que jamais auparavant -, avec une augmentation de l'acidité de 30 % au cours des 50 dernières années et un début de répercussions sur le fonctionnement et l'intégrité des écosystèmes marins.

Chaque année, la surpêche coûte au monde près de 50 milliards de dollars US, l'hypoxie côtière 200 à 800 milliards de dollars US, les espèces aquatiques envahissantes 100 milliards de dollars US et les plastiques dans les océans 13 milliards de dollars US. Dans un scénario de réponse classique du changement climatique, l'acidification des océans représentera un coût de 1 200 milliards de dollars US par an d'ici à 2100, l'acidité augmentant de 250 % supplémentaires.

Les principaux **manquements au niveau des politiques et des pratiques commerciales influençant les externalités sur les océans** comprennent :

- ♦ l'échec de l'internalisation du coût d'une eau « propre » des ballasts des navires dans leur conception et leur fonctionnement ; le manque d'accord juridique international
- ♦ l'échec de l'internalisation du coût des dommages provoqués par les substances nutritives aux écosystèmes marins (et d'eau douce) dans le prix des engrais et les politiques et pratiques en matière de gestion des eaux usées liées aux activités humaines et à l'élevage
- ♦ l'échec de l'internalisation des coûts socioéconomiques et environnementaux de la surpêche dans la gestion (durable) de la pêche ; de « mauvaises » subventions induisant une surcapitalisation de la pêche
- ♦ le manque de coûts d'internalisation d'une récupération et d'une réutilisation des « déchets » plastiques
- ♦ l'échec de l'internalisation des dommages économiques et environnementaux de l'acidification des océans en fixant un prix adéquat pour les émissions de carbone et en mettant fin aux subventions relatives aux combustibles fossiles





Océans - En bref



PNUD

Au service
des peuples
et des nations

Contribution annuelle à l'économie mondiale



Contribution des océans
à l'économie mondiale



Contribution de la pêche
et de l'aquaculture à
l'économie mondiale



Valeur estimée du
tourisme côtier



Valeur de l'extraction
pétrolière mondiale
dans les eaux
offshore

Biens et services issus de l'océan courent un véritable risque

80%

des stocks de poissons
mondiaux sont
complètement exploités,
surexploités ou se sont
effondrés

30%

L'augmentation de l'acidité
des océans au cours des 50
dernières années a eu des
effets négatifs sur les
écosystèmes océaniques

10-20 millions de tonnes

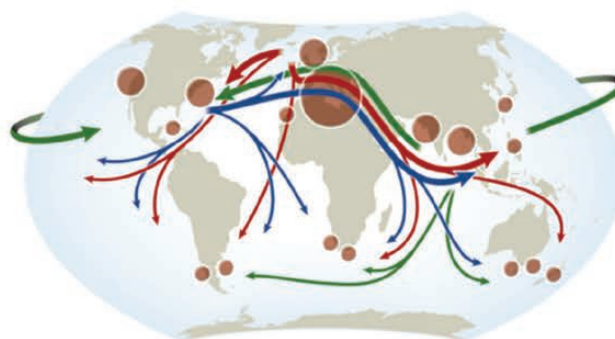
de plastiques produites sont
rejetées chaque année dans
les océans, nuisant aux
espèces et aux écosystèmes

20%

des récifs de coraux du globe
ont déjà disparu et 20 %
d'autres récifs ont d'ores et
déjà été dégradés

500

zones côtières hypoxiques résultant
d'une augmentation des
déversements de substances nutritives
dans les océans ont été identifiées



Explosion des espèces marines
envahissantes due à la
croissance rapide de l'industrie
du transport maritime

Coûts annuels pour l'économie mondiale (US\$)



Acidification des océans : 1200 milliards*



Hypoxie côtière : 200-800 milliards



Espèces aquatiques
envahissantes : 100 milliards



Surpêche : 50 milliards



Plastiques dans les
océans : 13 milliards

*projetée d'ici à 2100

Quel est notre rôle ?

Dans le cadre de son programme de gouvernance des océans, le PNUD collabore avec d'autres agences des Nations Unies, le Fonds pour l'environnement mondial, des institutions financières internationales, des organisations de pêche régionales et d'autres entités, afin d'améliorer la gestion des océans et soutenir les moyens de subsistance à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale grâce à une gouvernance efficace des océans. Le programme de gouvernance des océans du PNUD est étroitement lié à l'**Objectif de développement durable (ODD) 14 sur les océans - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines**. Le portefeuille actif de projets et programmes et les projets et programmes en développement du PNUD soutiennent la majorité des cibles de l'ODD 14. Par la mise en œuvre de normes environnementales et sociales et de Mécanismes de reddition de comptes aux parties prenantes, le PNUD assure également la mise en place de garanties appropriées sur l'ensemble de ses programmes dans le but d'éviter, de gérer et de limiter les répercussions négatives potentielles pour les individus et l'environnement, y compris les ressources des océans. Le PNUD offre aux pays les services suivants :

Il soutient la **création d'un environnement politique favorable à la restauration et à la protection des océans** à travers le **développement d'outils et de méthodologies de planification stratégique de gestion des océans et des côtes**. Le PNUD est à l'origine du développement et de l'application d'une série d'outils et de méthodologies qui se sont avérés particulièrement efficaces dans la création d'un environnement politique favorable ayant pour objectif de restaurer et de protéger les océans, en mobilisant dans plusieurs cas d'importants flux financiers du secteur public et privé. Ces instruments ont aussi parfois contribué à ce que d'importantes industries océaniques, par exemple de transport ou de pêche au thon, optent pour des pratiques plus durables du point de vue environnemental.

Il soutient la **codification et l'application de l'approche de planification Analyse diagnostique transfrontalière/Programme d'action stratégique du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)** visant à remédier à la dégradation de l'écosystème aquatique. Plus de 80 % des prises de poissons dans le monde sont effectuées dans les 64 Grands écosystèmes marins (GEM) qui entourent les continents. La plupart de ces GEM sont partagés par deux pays ou plus, leur gestion durable nécessitant ainsi une coopération multilatérale. Au milieu des années 1990, le FEM a adopté les GEM en tant qu'unités de planification biogéographique

principales pour les systèmes marins transfrontaliers. Le PNUD s'en est fait l'écho par le biais de la codification et l'application de l'**approche de planification Analyse diagnostique transfrontalière/Programme d'action stratégique** du FEM vis-à-vis de plus d'une douzaine des GEM du monde. ADT/PAS est une approche de planification intégrée multilatérale à long terme qui aide les gouvernements à prioriser les enjeux, identifier les obstacles, dégager des accords et mettre en place des réformes et des investissements de gouvernance régionaux et nationaux tendant à s'attaquer aux causes profondes de la dégradation des écosystèmes aquatiques.

Approches ascendantes ayant pour objectif la préservation des services écosystémiques aquatiques à des niveaux inférieurs de planification (municipalités, provinces, bassins versants locaux) - Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), en complément de la démarche ADT/PAS. La Gestion intégrée des ressources en eau encourage la gestion et le développement coordonnés des ressources en eau, des ressources foncières et des ressources connexes, afin d'optimiser de façon équitable les conditions économiques et sociales en découlant sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux. La GIRE - souvent caractérisée par les trois E : économie, équité et environnement - promeut la gestion des ressources en eau au niveau des bassins versants, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou transfrontalière. L'objectif de la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) réside dans l'augmentation de l'efficacité et de l'efficience de la gouvernance des zones



côtières concernant l'exploitation durable des ressources côtières et des services générés par les écosystèmes des zones côtières. Et ce en préservant l'intégrité fonctionnelle de ces systèmes de ressources naturelles tout en permettant le développement économique. La GIRE « en amont » est de plus en plus liée à la GIZC par des approches de type « de la source à la mer » visant à gérer l'ensemble du bassin versant connexe avec la zone côtière dans laquelle il se déverse. Étant donné les corrélations évidentes entre la gestion du bassin versant en amont et le développement des écosystèmes côtiers en aval, les petits États insulaires en développement (PEID) du monde constituent un cas particulier pour la GIRE et la GIZC, incitant à une intégration des deux méthodologies de planification dans le cadre d'une approche de type « de la source à la mer ».

Il aide à **s'appuyer sur et à développer des accords multilatéraux internationaux ou régionaux existants ou anticipés** afin de répondre aux menaces pesant sur le développement durable à grande échelle des océans. Certaines problématiques relatives à la gestion des ressources naturelles et environnementales menacent le développement durable des océans à une large échelle régionale, voire mondiale ; parmi celles-ci figurent la surexploitation de stocks de poissons grands migrants, les polluants organiques persistants, l'acidification des océans, la pollution marine par les plastiques et les espèces marines envahissantes. Pour adopter des approches globales régionales ou mondiales face à des défis de cette taille, le PNUD appuie sa démarche sur des accords multilatéraux régionaux ou internationaux existants ou anticipés. Les interventions du PNUD et du FEM ont été pensées pour fournir un soutien en termes de développement des capacités, de conseil, de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de la négociation, de l'adoption et de l'entrée en vigueur effective ou anticipée de conventions régionales ou internationales. Les capacités améliorées et l'engagement du secteur public et privé en faveur du respect des nouveaux régimes juridiques ont créé les conditions nécessaires, qui ont également contribué à catalyser les flux financiers publics et privés et à orienter de façon significative différentes industries océaniques de premier plan sur la voie du développement durable.

Il soutient les pays dans la création de nouvelles zones de protection marine (ZPM) et le renforcement de ZPM existantes grâce au programme du PNUD pour la biodiversité et les écosystèmes. Ce soutien est prodigué en renforçant les capacités aux niveaux individuels, institutionnels et systémiques pour la gestion de la biodiversité et le développement durable dans les zones côtières et marines.

Il promeut le **partage des connaissances et des expériences** pour améliorer la gestion des masses d'eau transfrontalières, y compris les écosystèmes océaniques. Le FEM et ses agences, reconnaissant l'analogie entre de nombreux défis posés aux systèmes d'eau transfrontaliers du globe, a mis sur pied en 1998 **sa première initiative d'apprentissage par portefeuille focalisée sur l'ensemble des zones, IW:LEARN, l'International Waters Learning Exchange and Resources Network** (www.iwlearn.org). Ce réseau est toujours opérationnel, le PNUD étant chargé de la coordination de l'ensemble du programme. Sur cette période, IW:LEARN a piloté et affiné un ensemble d'**outils d'apprentissage par portefeuille**, dont des services de support technique, des conférences internationales biennales du FEM sur l'eau, des échanges à vocation d'apprentissage sur les projets, des formations ciblées, dans un esprit de facilitation du dialogue régional. En favorisant le partage des connaissances et des expériences à travers l'ensemble du portefeuille Eaux Internationales du FEM au fil des 15 dernières années, IW:LEARN a apporté une importante contribution à tous des efforts déployés sur le plan international pour améliorer la gestion des systèmes transfrontaliers.

Il encourage les **partenariats** en tant que composante vitale de l'**approche à long terme de la gestion des océans et des côtes du PNUD**. En exploitant les ressources mises en œuvre grâce aux partenariats, en particulier dans le domaine technique, financier et institutionnel, le portefeuille Gouvernance des océans du PNUD s'est étendu, fournissant des réponses efficaces à la plupart des défis majeurs qui pèsent sur les océans. Parmi les partenaires figurent : l'**Organisation maritime internationale** sur le thème de la réduction des risques liés aux espèces aquatiques envahissantes et de l'empreinte carbone de la navigation maritime, l'UNESCO sur la gestion des nappes phréatiques transfrontalières, les agences du CROP Pacifique (**SPC, FFA**) sur l'avancement de la GIRE/GIZC et la promotion de la pêche au thon durable. Citons également les **partenariats avec le programme de Gestion écologique des mers de l'Asie du Sud-Est (PEMSEA)** pour la promotion du développement durable dans les zones côtières et marines de la région, notamment par la démonstration et le développement des sites de GIZC sur l'ensemble de la région et enfin avec le **Département National Océanique et Atmosphérique (NOAA) des États-Unis** sur un ensemble de programmes d'évaluation et de gestion des grands écosystèmes marins d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes.



LE PNUD EN ACTION

Au cours des 20 dernières années, le programme de gouvernance des océans du PNUD a eu de très nombreux impacts, dans certains cas en termes de transformation, sur des secteurs océaniques clés comme le transport maritime, la pêche et le développement côtier. Parmi ces impacts figurent l'adoption et la mise en place à un niveau élevé de plans de gestion côtière et océanique et de programmes d'action à l'échelle nationale et régionale, la négociation et l'adoption d'accords juridiques régionaux et internationaux, et la mobilisation d'importants investissements dans la réduction de la pollution, la restauration des habitats et la gestion de la pêche. Au nombre des exemples des principaux résultats, on peut citer :

La viabilisation des pêches

12 programmes d'action stratégiques sur les Grands écosystèmes marins (GEM) impliquant plus de 80 pays ont désormais été négociés et adoptés au niveau ministériel, comprenant notamment l'engagement de 20 pays de mettre sur pied 3 Commissions GEM (une première au monde) (courant de Guinée, courant de Benguela, mer Jaune) ; de plus, la première convention GEM au monde, la Convention du courant Benguela, a été négociée et adoptée, et est entrée en vigueur. L'ensemble de ces GEM représente près d'un quart de la totalité des prises de poissons mondiales annuelles s'étant orientées vers une gestion durable axée sur les écosystèmes.

L'océan Pacifique Centre-Ouest fournit près de la moitié du thon mondial ; au début des années 2000, les pays pêchant dans ces eaux ont négocié la Convention de la Commission des pêcheries du Pacifique central et occidental (CPPCO), entrée en vigueur en 2004. **Le PNUD et le FEM ont mis en place, à travers un partenariat avec l'Agence des pêches du Forum (APF) et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SCP), un ensemble de projets pour les eaux internationales du FEM** venant en appui de : la participation des pays insulaires du Pacifique (PIP) dans le processus de la CPPOC ; la réforme, le réalignement, la restructuration et le renforcement de leurs lois nationales sur les pêches, leurs politiques, institutions et programmes visant à les aider exercer

les nouvelles responsabilités exigées par la Convention ; et la base de connaissances scientifiques pour une gestion durable des stocks de poissons.

Par l'adoption ministérielle du PAS pour la mer Jaune en 2009, la République populaire de Chine et la **République de Corée se sont engagées à fournir plus de 3,64 milliards de dollars US** pour la gestion de la pêche basée sur les écosystèmes, à réduire l'effort de pêche en mer Jaune de 25 à 30 % en procédant au rachat et au recyclage de navires, et à poursuivre les évaluations conjointes de stocks. Pour continuer à soutenir la reconstitution des stocks de poissons, le PAS a également pris des engagements visant à préserver les habitats côtiers, à mettre en place un réseau régional de zones de protection marine et à promouvoir la participation de la société civile (1,586 milliard de dollars US).

«Écologiser» l'industrie du transport maritime

Depuis 1998, le **programme de partenariats GloBallast entre le FEM, le PNUD et l'OMI** a joué un rôle pivot crucial dans le processus d'adoption de la **Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires** et dans son entrée en vigueur potentiellement prévue dès 2015. Plus de 70 pays et de nombreuses entités régionales ont été dûment soutenus pour développer des réformes juridiques, politiques et institutionnelles sur la gestion des eaux de ballast. Grâce à la mise en place d'alliances stratégiques (comme l'Alliance mondiale du secteur et les colloques R&D sur les eaux de ballast) avec les industries du transport maritime, de la construction navale et les industries émergentes de traitement des eaux de ballast, GloBallast a également contribué à **catalyser une transformation majeure dans les secteurs du transport maritime et du traitement des eaux de ballast** alors qu'ils anticipent l'entrée en vigueur de la Convention et des coûts de mise en conformité estimés à 80 milliards de dollars US. Un programme complémentaire FEM/PNUD/OMI, **GloMEEP**, est actuellement en cours et tend à **diminuer l'empreinte carbone du secteur du transport maritime international** grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans la conception et l'exploitation des navires.



Intégrer la gestion de l'eau et des côtes

En 2003, 12 pays d'Asie de l'Est ont achevé le développement et l'adoption à un niveau élevé de la **Stratégie de développement durable pour les mers d'Asie de l'Est (SDS-SEA)** et la reconnaissance des **PEMSEA (Partenariats en vue de la gestion de l'environnement des mers d'Asie de l'Est)** en tant que mécanisme de coordination régionale pour la mise en place à long terme de la SDS-SEA. Pendant près de 20 ans, le programme FEM/PNUD PEMSEA a soutenu le développement et la mise en place des programmes de GIZC (Gestion intégrée des zones côtières) avec 29 gouvernements locaux. Neuf pays ont élaboré et/ou sont actuellement en train d'adopter et de mettre en place leurs politiques et stratégies nationales respectives de GIZC ou de développement côtier, et les programmes de GIZC couvrent aujourd'hui près de 12 % du littoral de la région. Les investissements environnementaux réalisés grâce à la GIZC issue du programme PEMSEA et à la mise en place du programme sous-régional se montent à 369 millions de dollars US, dont 79 millions de dollars US provenant du secteur privé et le solde du secteur public.

Grâce au soutien d'un ensemble de projets FEM-PNUD-PNUE, la totalité des **34 petits États insulaires en développement du monde ont progressé en termes** de politique et de planification de GIRE et/ou de GIZC ainsi qu'en concrétisations nationales de **GIRE/GIZC**, allant de l'assainissement écologique à la gestion des bassins versants, en passant par la préservation des eaux souterraines. Cet effort a connu son apogée en 2013 avec l'approbation par le FEM du programme « Ridge to Reef » (« De la montagne au récif ») des PEID du Pacifique d'un montant de 80 millions de dollars US (soutenant les efforts intersectoriels et multipartites visant à promouvoir la gestion intégrée des terres, de l'eau, de la biodiversité et des zones côtières à travers les îles du Pacifique).



Réduire la pollution marine

Un ensemble de **projets du PNUD sur les eaux internationales** financés par le FEM **dans le bassin fluvial du Danube et la mer Noire** a débouché sur des réformes politiques, juridiques et institutionnelles et identifié plus de 500 investissements prioritaires pour la réduction de la pollution. Ce qui a créé un environnement favorable pour engranger des investissements d'un montant de plus de 3 milliards de dollars US en vue de réduire la pollution par les éléments nutritifs dans les 17 pays du bassin du Danube. Ces investissements ont permis de **réduire les déversements d'azote et de phosphore dans la mer Noire de respectivement 25 000 et 4 000 tonnes par an**, inversant en quasi-totalité le développement de la zone hypoxique du plateau Nord-Ouest de la mer Noire et contribuant ainsi très fortement à la régénération de l'écosystème de ce plateau.

Au travers de l'adoption ministérielle du PAS pour la mer Noire en 2009, **la République populaire de Chine et la République de Corée ont pris des engagements** de réduction de la pollution **à hauteur de plus de 5,625 milliards de dollars US**, dont celui de réduire les déversements d'éléments nutritifs de 10% tous les cinq ans grâce à un traitement amélioré des eaux usées et de réduire l'utilisation d'engrais et les rejets industriels.

Développer les zones de protection marine

Le programme du PNUD « Écosystèmes et biodiversité » a appuyé la mise en place de zones de protection marine dans plus de 35 pays à travers le monde, y compris grâce à : la mise en place, le renforcement et le financement durable de zones de protection marine (ZPM) et de ZP dans les écosystèmes connexes ; l'intégration de considérations sur la gestion de la biodiversité dans les secteurs de production et les politiques nationales et régionales appropriés ; l'application de mesures d'adaptation basées sur les écosystèmes au sein d'écosystèmes marins et côtiers cruciaux et la création et le soutien de moyens de subsistance durables grâce à des outils financiers innovants, tels que le paiement pour les services écosystémiques (PSE) et les micro-subsidations. Ces projets ont concerné 444 zones couvrant près de 90 millions d'hectares au sein d'écosystèmes marins et connexes.





Crédits photos :

Page 4 : Greg McFall/NOAA

Page 6 : Christopher Pasticcino

Page 8: M. Yousuf Tushar/Nations Unies

Page 9 : Flickr/*Creative Commons*



*Au service
des peuples
et des nations*

United Nations Development Programme
One United Nations Plaza,
New York, NY 10017
www.undp.org